

Image not found or type unknown



## Chèque vaut-il acceptation?

Par **Alain56**, le **04/11/2008** à **22:06**

Bonjour,  
J'ai contacté un artisan qui est passé chez moi faire un devis. Il m'a indiqué la prestation et le prix. Emballé, je lui est fait un chèque d'acompte.  
Il m'a envoyé le devis quelques jours après avec deux petites erreurs (quantité et prix global). A la réception je l'ai contacté pour essayer d'arreter la vente mais je n'ai pas de réponse.  
Ma question est : est-ce que le paiement (acompte) signifie acceptation même sans un devis signé ?  
Merci pour vos réponses.